

## AVIS PUBLIC

### Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

---

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée  
Micheline Allard secrétaire-trésorière, dir. gén. de la  
Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton que :

Lors de la séance ordinaire du 9 janvier 2012, le Conseil  
Municipal a adopté le règlement 2012-001 :

« RÈGLEMENT 2012-001  
RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ANNEXION D'UNE PARTIE  
DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONIFACE »

Le règlement est disponible pour consultation aux heures  
d'ouverture de la Maison du Citoyen soit du mardi au vendredi  
de 9H00 à 12H00 et de 13H00 à 16H00.

Bienvenue à tous!

Donné à Saint-Élie-de-Caxton, ce 11 janvier 2012.

La Secrétaire-trésorière, dir. gén.

Micheline Allard